



SPECIFICITES GARDERIE

La garderie a lieu dans la salle de garderie située à l'espace Berchet.
La garderie n'est pas une étude, toutefois les enfants qui le souhaitent pourront faire leurs devoirs.

Chaque enfant devra impérativement avoir **une paire de pantoufles qu'il laissera sur place.**

Service payant: de **7h30 à 8h15** et de **16h30 à 18h30** (Le goûter éventuel est à la charge des parents) - **MERCI DE RESPECTER CES HORAIRES** - En dehors de ces horaires, les enfants ne sont plus sous la responsabilité des surveillants.

- Coût :

Garderie matin : 1,50 €/jour/enfant

Garderie soir : 2,50 €/jour/enfant

Garderie Matin + Soir : 3,00 €/jour/enfant

Service gratuit: à partir de 8h15 et de 16h15 à 16h30

(Un enfant inscrit au service payant est automatiquement inscrit au service gratuit)

En cas de fréquentation occasionnelle du service payant, **et pour le service gratuit**, les inscriptions ou modifications devront être faites au plus tard la veille avant 8h30, par écrit, auprès des personnes en charge du service.

Les enfants sous la responsabilité des employés de la garderie **ne seront confiés qu'aux personnes formellement désignées** par écrit en début d'année (ou modification ultérieure écrite), et en aucun cas à un enfant de moins de 10 ans.

Vous pouvez joindre les ATSEM à L'Espace François Berchet au 07 84 45 48 56.

PARTIE A CONSERVER

✂.....

Je soussignée, Nom Prénom.....
reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur spécifique « garderie »
Numéro allocataire CAF:

Fait à, le

Signature obligatoire des parents

PARTIE A NOUS RETOURNER

Règlement intérieur spécifique « garderie »